

Les priorités de la jeunesse en matière de biodiversité

Retour sur la consultation de la jeunesse québécoise sur la biodiversité

Novembre 2026 - V1

Un projet de

ATELIERS POUR LA BIODIVERSITÉ

En collaboration avec

Réseau québécois des jeunes pour la biodiversité

JEUNES POUR L'INTENDANCE ÉCOLOGIQUE

« J'imagine un Québec fier de sa biodiversité, peuplé de gens éduqués sur la nature de leur province et qui ont à cœur de la protéger et de la voir s'épanouir. »

« Dans le Québec de 2050, les jeunes grandissent avec la conviction qu'ils font partie des écosystèmes plutôt qu'à l'extérieur de ceux-ci. »



« J'imagine un Québec où la biodiversité est considérée comme une infrastructure essentielle, au même titre que les routes, les réseaux d'eau ou les bâtiments. »



« J’imagine un Québec où le développement économique ne se fait plus au détriment de la nature. »

« Dans 25 ans au Québec, tout le monde peut se baigner ! La nature n’est pas privatisée ou réservée à une portion de la population qui possède un chalet. »

« On se promènerait dans des rues remplies de fleurs et d'animaux, et on cohabiterait tous ensemble. Le matin, on entendrait le chant des oiseaux et ça sentirait la forêt tout autour. »

« J'imagine une société moins dépendante de la voiture, où les déplacements à pied, à vélo et en transport collectif sont la norme. »

« Dans 25 ans au Québec, la biodiversité est enseignée dès l'école primaire afin qu'elle fasse partie du cursus d'éducation. »

« Dans le Québec de 2050, polluer coûte plus cher que ne pas polluer, et les industries sont responsables de ce qu'elles produisent. »

« Dans 25 ans, j'aimerais voir un Québec où la biodiversité est intégrée à toutes les décisions plutôt que considérée comme une contrainte. »

Merci!

Remerciements

Cette consultation de la jeunesse québécoise sur la biodiversité n'aurait pu voir le jour sans l'engagement et la collaboration de nombreuses personnes et organisations, qui ont cru en l'importance d'écouter et de mettre en valeur la voix des jeunes.

Nous tenons avant tout à remercier chaleureusement les plus de 650 jeunes ayant participé à la consultation, que ce soit en répondant au sondage ou en prenant part aux groupes de discussion. Leurs réflexions, leurs préoccupations et leurs propositions constituent le fondement de ce rapport. Nous leur sommes reconnaissant·es d'avoir partagé leur vision de l'avenir de la biodiversité au Québec et d'avoir contribué à cette démarche collective.

Nous souhaitons également souligner la précieuse collaboration de nos partenaires principaux, le Réseau québécois des jeunes pour la biodiversité (GYBN Québec) et Jeunes pour l'intendance écologique (JIÉ), qui ont contribué à la conception et à la réalisation de cette consultation. Nous remercions également JIÉ pour son soutien financier, qui a contribué à rendre ce projet possible.

Notre reconnaissance va aussi aux nombreux partenaires de diffusion, dont la mobilisation a permis de faire rayonner la consultation et de rejoindre des jeunes de différentes régions et de divers horizons : Jeunes pour l'intendance écologique (JIÉ), le Réseau québécois des jeunes pour la biodiversité (GYBN Québec), le Réseau E3, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), SUCO, la Fondation Monique-Fitz-Back, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Mères au front, Environnement Jeunesse, Lab22, Force Jeunesse, GUEPE, le Conseil jeunesse de Montréal, le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ), le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des Écoquartiers, le Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ), Ouranos, le Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes (CRABE), le Regroupement des organismes de conservation du Québec (ROCQ), la Biosphère, la Fondation David Suzuki (FDS), la Coalition Éducation Environnement Écocitoyenneté, Comm Climat, As de l'info, Nature Québec et le Carrefour de solidarité internationale (CSI) de Sherbrooke.

Plusieurs autres organisations, au-delà des partenaires officiels, ont également partagé la consultation. Merci à toutes et à tous!

Nous remercions également les partenaires des événements de dévoilement pour leur collaboration à la présentation et à la diffusion des résultats : Espace pour la vie et le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke.

Une mention particulière revient aux personnes qui ont accepté d'offrir de courtes formations lors des groupes de discussion thématiques, enrichissant ainsi les échanges avec les jeunes : Diego Creimer, Kateri Monticone, Marie Maltais et Sonia Simard.

À toutes les personnes qui ont participé à cette démarche ou l'ont soutenue : merci d'avoir contribué à faire une place aux perspectives de la jeunesse dans les réflexions sur l'avenir de la biodiversité.

Table des matières

Remerciements	4
Sommaire exécutif	8
Introduction	10
Profil des personnes répondantes	13
Démarche et méthodologie	16
Les grandes propositions	20
Accès à la nature	22
Éducation	27
Gouvernance	32
Économie	39
Quelles suites donner à la consultation ?	48
Conclusion	53
Informations supplémentaires	56

Auteurs



Laura Fequino : Laura Fequino est titulaire d'une maîtrise en études politiques appliquées de l'Université de Sherbrooke. Elle est actuellement analyste politique et chargée de mobilisation chez Ateliers pour la biodiversité. Ses travaux de recherche portent sur la gouvernance environnementale et elle compte plusieurs implications de mobilisation jeunesse.

Jacob Fontaine : Jacob Fontaine est étudiant à la maîtrise en politique appliquée à l'Université de Sherbrooke. Il est également chargé de mobilisation jeunesse pour Ateliers pour la biodiversité. Son parcours est riche en implication militante, du mouvement étudiant au mouvement écologiste.



Projet porté par

ATELIERS POUR LA BIODIVERSITÉ

Ateliers pour la biodiversité (OBNL) mobilise les acteurs afin qu'ils intègrent la biodiversité dans leurs décisions. Nous réalisons cette mission en concevant et organisant des ateliers et des formations sur la biodiversité, et en mettant en œuvre des projets concrets pour l'intégrer dans les pratiques et décisions des acteurs du Québec, dans une optique de changement transformateur.

En collaboration avec

Réseau québécois des jeunes pour la biodiversité

GYBN Québec est le chapitre québécois du Global Youth Biodiversity Network, un réseau mondial porté par et pour les jeunes qui vise à mobiliser, sensibiliser et renforcer la participation de la jeunesse dans la protection de la biodiversité, du niveau local jusqu'aux discussions internationales. Lancé en 2025, ce chapitre québécois vise à amplifier la voix des jeunes dans les plaidoyers environnementaux à l'international, tout en les outillant à l'échelle locale pour qu'ils puissent contribuer à l'atteinte des objectifs définis par le Plan nature 2030 au Québec.

JEUNES POUR L'INTENDANCE ÉCOLOGIQUE

JIÉ est un programme qui vise à offrir des occasions de leadership, de développement des compétences, de formation et de bénévolat dans les domaines de l'environnement, de la nature, et de la biodiversité à la jeunesse canadienne. Ce programme a été initié en 2025 par Espèces envahissantes Canada avec le soutien financier de Service jeunesse Canada.

Partenaires de diffusion































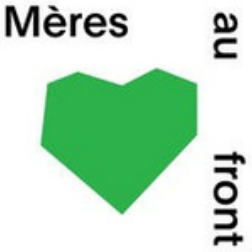



















Sommaire exécutif

SOMMAIRE

Les priorités de la jeunesse en matière de biodiversité

Démarche et méthodologie

Les jeunes vivent et continueront de vivre avec les conséquences des décisions prises aujourd'hui en matière de biodiversité. Afin de mieux comprendre leurs préoccupations, leurs attentes et leurs propositions, Ateliers pour la biodiversité (APLB), en collaboration avec le Réseau québécois des jeunes pour la biodiversité (GYBN Québec) et Jeunes pour l'intendance écologique (JIÉ), a mené une consultation de la jeunesse québécoise en 2026. Cette démarche visait à donner la parole aux jeunes, à mettre en lumière leurs propositions et à dégager des pistes d'action pour mieux protéger la biodiversité et renforcer leur pouvoir d'agir.

3+25
partenaires
3 partenaires principaux et
25 partenaires de diffusion

650+
réponses au sondage
Plus de 650 jeunes
ont répondu au sondage en ligne

4
groupes de discussion
33 jeunes participant·es
au total

10
orientations
Issues des contributions
des jeunes consulté·es

Les grandes propositions

Cette démarche a permis de faire émerger les préoccupations et les propositions des jeunes autour de quatre grands thèmes .

Accès à la nature	Éducation	Gouvernance	Économie
1. Garantir un accès équitable à la nature.	3. Intégrer la nature et la biodiversité dans l'ensemble des parcours d'éducation générale.	5. Renforcer la responsabilité et la redevabilité des institutions.	8. Transformer les pratiques économiques en conciliant biodiversité et vitalité des territoires.
2. Faire de l'accès à une nature de proximité une priorité de l'aménagement du territoire.	4. Intégrer les enjeux de biodiversité à l'ensemble des formations professionnelles.	6. Assurer une participation réelle et représentative des jeunes à la prise de décision.	9. Repenser notre modèle économique en fonction des limites écologiques et du bien-être.
		7. Décloisonner la gouvernance autour d'une vision commune et durable de la biodiversité.	10. Renforcer la responsabilité des gouvernements et des entreprises.

Quelles suites donner à la consultation ?

La publication de ce rapport constitue une première étape. La concrétisation des dix orientations nécessitera un engagement collectif et des suites concrètes de la part des acteurs concernés. Cinq pistes sont proposées pour poursuivre la démarche :



Les jeunes ont formulé leurs propositions. Ils et elles doivent maintenant être reconnus comme de véritables partenaires dans la suite de la démarche. Il appartient aux gouvernements, aux entreprises, aux organisations et aux autres acteurs concernés de poursuivre le dialogue avec les jeunes et de contribuer à transformer leurs propositions en actions en faveur de la biodiversité.

Introduction

Mise en contexte et objectifs

Les jeunes, qui vivent et continueront de vivre avec les conséquences des décisions prises aujourd'hui en matière de protection de la biodiversité, doivent pouvoir contribuer aux réflexions et aux choix qui façonneront leur avenir. Pourtant, leurs perspectives et leurs préoccupations ne trouvent pas toujours une place suffisante dans l'espace public.

C'est dans ce contexte qu'Ateliers pour la biodiversité (APLB), en collaboration avec le Réseau québécois des jeunes pour la biodiversité (GYBN Québec) et Jeunes pour l'intendance écologique (JIÉ), a lancé une consultation de la jeunesse québécoise sur la biodiversité à l'été 2026.

Cette démarche visait à mieux comprendre la relation des jeunes avec la nature, leurs préoccupations face à la perte de biodiversité, les obstacles à leur engagement ainsi que les transformations qu'ils et elles souhaitent voir se concrétiser au Québec. Elle cherchait également à leur donner un espace pour formuler des demandes et des propositions concrètes, afin que leurs perspectives puissent contribuer aux décisions publiques et aux actions en faveur de la biodiversité, au Québec comme à l'international. Ce rapport agit comme synthèse de ce que les jeunes ayant participé ont exprimé.

Au-delà de la consultation et de ce rapport, l'objectif est aussi de renforcer le pouvoir d'agir des jeunes et de leur donner des outils pour qu'ils et elles puissent porter leurs propres demandes auprès des décideurs.

Le Québec de 2050 imaginé par les jeunes

Invité·es à imaginer le Québec dans 25 ans, plusieurs jeunes ont décrit une société où la biodiversité occupe une place centrale dans les décisions collectives. Ils et elles imaginent des milieux naturels protégés et restaurés, des villes plus vertes, des transports collectifs accessibles et une économie respectueuse des limites écologiques. Leurs réponses dessinent également l'aspiration à un Québec plus juste, solidaire et en santé, où les populations entretiennent une relation plus harmonieuse avec le vivant.

Une consultation en trois phases[3]

La démarche s’est articulée autour de deux principales activités de consultation complémentaires.

- Phase 1 : Du 16 juillet au 7 septembre 2026, un sondage en ligne a recueilli les perspectives de plus de 650 personnes de 35 ans et moins, provenant de l’ensemble des régions administratives du Québec.
- Phase 2 : Des groupes de discussion (focus groups) ont ensuite permis d’approfondir les constats issus du sondage, de faire émerger des propositions et de mieux comprendre les préoccupations exprimées par les jeunes.
- Phase 3 : Les contributions recueillies ont été analysées et regroupées par APLB afin de dégager les principaux constats, demandes et recommandations présentés dans ce rapport. Ces orientations constituent une synthèse des perspectives exprimées par les jeunes consulté·es. Elles ne supposent donc pas que chaque proposition ait été formulée ou appuyée par l’ensemble des participant·es, ni effacer la diversité des perspectives exprimées. En somme, les résultats de cette consultation ne prétendent pas refléter l’ensemble des opinions de la jeunesse québécoise, mais ils offrent un éclairage important sur les changements souhaités par les personnes ayant participé à la démarche et sur les conditions qu’elles jugent nécessaires pour les réaliser.

10 orientations pour transformer notre rapport à la biodiversité

De cette consultation émergent dix orientations, regroupées autour de quatre grandes thématiques :

1. L’accès à la nature, pour permettre aux sociétés de développer une relation avec le vivant et faire une plus grande place à la biodiversité dans leurs milieux de vie;
2. L’éducation, pour renforcer les connaissances, l’esprit critique et le pouvoir d’agir, tant dans les parcours scolaires que dans les formations professionnelles;
3. La gouvernance, pour assurer une participation réelle des jeunes, responsabiliser les institutions et intégrer la biodiversité à l’ensemble des décisions publiques;
4. L’économie, pour transformer les pratiques qui contribuent à la perte de biodiversité, respecter les limites écologiques et renforcer la responsabilité des gouvernements et des entreprises.

Ces orientations s’accompagnent de conditions de succès transversales qui mettent notamment en lumière la nécessité de faire évoluer notre rapport à la nature, de reconnaître les droits et les savoirs des Premières Nations et des Inuit, de placer la justice environnementale au cœur des transformations et d’inscrire les décisions dans une perspective à long terme.

Profil des personnes répondantes

Profil des personnes répondantes au sondage

La première phase de la consultation a rejoint des jeunes issus de divers horizons et provenant de l'ensemble des régions administratives du Québec, avec une légère surreprésentation de la grande région de Montréal. Les femmes sont fortement surreprésentées.

Bien qu'environ la moitié des personnes répondantes travaillent ou souhaitent travailler dans le domaine de l'environnement ou de la conservation, l'autre moitié provient de domaines diversifiés. Les formes d'engagement varient aussi : 22 % des personnes répondantes s'impliquent bénévolement dans des initiatives environnementales et 18 % ne se considèrent pas particulièrement engagées pour l'environnement.

Certaines réalités demeurent néanmoins peu représentées. Notamment, seules cinq personnes issues de communautés autochtones ont répondu au sondage. Les résultats ne peuvent donc pas être considérés comme représentatifs des perspectives des jeunes des Premières Nations et des Inuit.

Les résultats reflètent donc les perspectives des personnes ayant participé à la démarche, sans prétendre représenter statistiquement l'ensemble de la jeunesse québécoise.

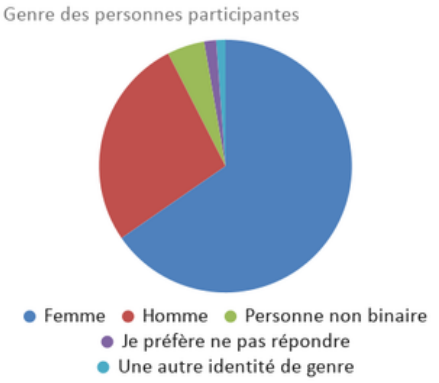

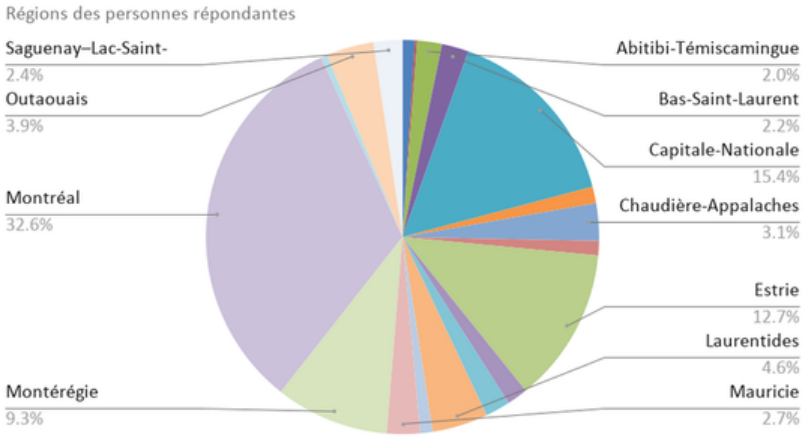

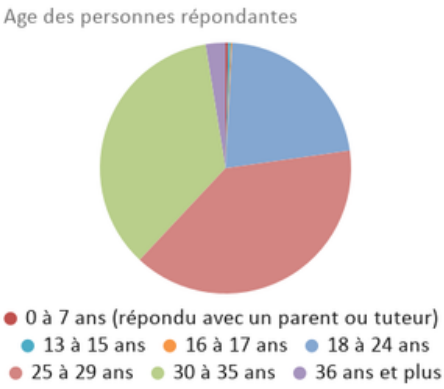

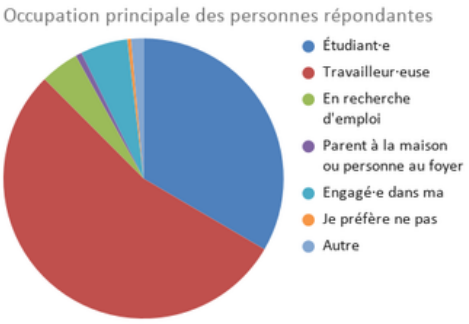





Composition des groupes de discussion

Tenus entre le 4 et le 11 octobre 2026, chaque groupe de discussion a rassemblé en moyenne 8 jeunes dans la tranche d'âge entre 18 et 35 ans, ainsi que deux personnes animatrices guidant la discussion. Leurs profils étaient variés : certain·es étaient aux études (du cégep jusqu'à l'université), alors que d'autres étaient plutôt sur le marché du travail (fonction publique, secteur de l'enseignement, secteur privé, organisations non gouvernementales). Leurs occupations n'étaient pas seulement dans le domaine de l'environnement, mais également dans ceux de la politique, de l'éducation, de la psychologie, de la communication et de l'administration, entre autres.

Démarche et méthodologie

Étapes de la démarche et méthodologie

La consultation de la jeunesse québécoise sur la biodiversité s'est appuyée sur une démarche combinant un sondage en ligne et des groupes de discussion (focus groups) thématiques. Ces deux étapes complémentaires visaient à recueillir les préoccupations, les aspirations et les propositions des jeunes, puis à approfondir certains constats issus du sondage afin de comprendre plus en profondeur ainsi que dégager des orientations et des pistes d'action plus concrètes.

1. Conception et diffusion du sondage

Le sondage a été conçu conjointement par Ateliers pour la biodiversité (APLB), le Réseau québécois des jeunes pour la biodiversité (GYBN Québec) et Jeunes pour l'intendance écologique (JIÉ). Sa conception a également tenu compte de suggestions de questions et de thématiques formulées par différents acteurs des milieux de l'environnement et de la jeunesse, ainsi qu'à plusieurs constats scientifiques exprimés dans les rapports de l'IPBES.

Le sondage a été diffusé du 16 juillet au 7 septembre 2026, grâce à la mobilisation d'un vaste réseau de partenaires (voir page 7) qui ont contribué à le faire connaître par leurs listes de diffusion, des envois de courriels, des infolettres et des publications sur les réseaux sociaux. Un site Web consacré à la consultation a également été mis en place pour présenter la démarche et faciliter l'accès au sondage.

Des versions du sondage ont été proposées en français et en anglais, ainsi que pour différents groupes d'âge (12 ans et moins; 13 à 17 ans; 18 à 35 ans), afin de permettre la participation de jeunes du Québec aux profils variés.

Au total, 678 réponses ont été recueillies au cours de cette première phase. Le sondage comportait une majorité de questions fermées, permettant de dégager certaines tendances, ainsi que quelques questions ouvertes offrant aux jeunes la possibilité de développer leurs préoccupations, leurs idées et leurs propositions. La liste des questions est disponible à l'annexe III.

Cette démarche et ce rapport appartiennent aux jeunes

APLB a souhaité agir comme porte-voix des jeunes ayant participé à cette consultation, en préservant le plus fidèlement possible leurs perspectives, leurs préoccupations et leurs aspirations. Les orientations présentées reflètent les contributions des jeunes consultés et la diversité des points de vue exprimés. Elles ne prétendent toutefois pas représenter l'ensemble de la jeunesse québécoise ni constituer des positions institutionnelles d'APLB.

2. Groupes de discussion thématiques

À la suite du sondage, **quatre groupes de discussion thématiques** ont été organisés afin d'approfondir les constats recueillis et d'identifier des pistes d'action. Ces groupes ont creusé les thématiques de l'accès à la nature, l'éducation, la gouvernance et l'économie, comme elles ont grandement ressorti dans le cadre du sondage.

Les personnes participantes ont été recrutées parmi les jeunes ayant manifesté, dans le sondage, leur intérêt à prendre part à des discussions supplémentaires. Les rencontres se sont déroulées en ligne, à des heures situées en dehors des horaires habituels d'école et de travail, afin de faciliter la participation. Une compensation monétaire a également été offerte pour la participation.

Chaque rencontre durait **2h30**, comprenant une première période de **45 minutes de formation** sur les enjeux abordés, suivie de **1h45 de discussion**. Au total, **33 jeunes** ont participé à ces groupes.

Les discussions n'avaient pas pour objectif de revisiter l'ensemble des résultats du sondage. Elles ont plutôt été orientées vers les constats qui nécessitaient des clarifications ainsi que les enjeux pour lesquels il était pertinent d'explorer plus en profondeur les solutions envisageables. Cette approche a permis d'apporter des nuances aux résultats quantitatifs et de préciser les avenues proposées par les jeunes.

3. **Analyse des contributions et élaboration des orientations**

L'analyse a reposé sur la mise en relation des résultats du sondage (phase 1) et des notes prises lors des groupes de discussion (phase 2).

Les contributions ont été regroupées autour des préoccupations, des demandes et des propositions qui revenaient le plus fréquemment dans les échanges, qui recueillaient un appui important dans le sondage ou qui faisaient ressortir des actions concrètes et porteuses identifiées par les jeunes.

Ce travail de synthèse a permis de dégager **dix orientations regroupées en quatre grandes thématiques : l'accès à la nature, l'éducation, la gouvernance et l'économie**. Chaque orientation présente des constats et des pistes d'action issus des contributions recueillies.

Portée et limites de la consultation

La participation au sondage et aux groupes de discussion reposait sur une démarche volontaire. Les personnes ayant répondu ne constituent donc pas un échantillon statistiquement représentatif de l'ensemble de la jeunesse québécoise.

La période de sondage, en été, a aussi limité la contribution des établissements d'enseignement dans cette démarche.

La surreprésentation de certaines catégories de personnes, notamment les femmes et les jeunes étudiant ou travaillant dans des domaines environnementaux, ainsi que la sous-représentation d'autres groupes doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats.

Comme présenté dans le profil des participants, les personnes autochtones, anglophones ou âgées de moins de 12 ans sont largement sous-représentées, malgré les efforts réalisés. Les difficultés rencontrées pour rejoindre ces groupes doivent pousser à trouver de futures stratégies et ressources supplémentaires pour mener des consultations plus inclusives et représentatives de la jeunesse québécoise dans sa diversité.

Par ailleurs, le nombre de réponses varie selon les questions du sondage. Les pourcentages présentés dans le rapport correspondent aux personnes ayant répondu à chaque question, et non nécessairement à l'ensemble des personnes ayant participé à la consultation. Pour les questions permettant plusieurs réponses, les pourcentages ne sont pas mutuellement exclusifs.

Les groupes de discussion ont permis d'enrichir et de nuancer les résultats, mais leurs participant·es ont également été recruté·es sur une base volontaire parmi les personnes ayant exprimé leur intérêt à poursuivre la démarche.

Malgré ces limites, la consultation offre un éclairage riche sur les préoccupations, les attentes et les propositions de centaines de jeunes, tout en constituant une base pour poursuivre le dialogue et soutenir leur participation aux décisions concernant la biodiversité.

Cette démarche et ce rapport appartiennent aux jeunes

APLB a souhaité agir comme porte-voix des jeunes ayant participé à cette consultation, en préservant le plus fidèlement possible leurs perspectives, leurs préoccupations et leurs aspirations. Les orientations présentées reflètent les contributions des jeunes consultés et la diversité des points de vue exprimés. Elles ne prétendent toutefois pas représenter l'ensemble de la jeunesse québécoise ni constituer des positions institutionnelles d'APLB.

Les grandes propositions

Quatre grandes thématiques

Les constats et les propositions des jeunes ayant participé à la consultation ont été regroupés en quatre grandes thématiques

Chacune des thématiques présente les orientations qui en découlent, accompagnées d'un constat résumant les éléments essentiels soulevés par les jeunes et de pistes d'action proposant des avenues concrètes pour y répondre.

1. ACCÈS À LA NATURE

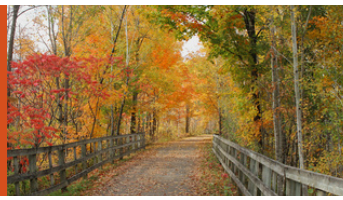

2. ÉDUCATION



3. GOUVERNANCE



4. ÉCONOMIE



Thématique 1



ACCÈS À LA NATURE

Orientation 1

Garantir un accès équitable à la nature

Constat : Le contact avec la nature favorise la santé, le bien-être et l'attachement au vivant. Dans le sondage, 90,44 % des répondant·es souhaitent passer davantage de temps en nature. Pourtant, les obstacles financiers, géographiques et logistiques peuvent limiter cet accès. Parmi les personnes ayant répondu à la question sur les obstacles, le manque de temps (73,63 %), l'accès au transport collectif (46,48 %) et les coûts (43,95 %) sont les difficultés les plus souvent évoquées. Démocratiser l'accès à la nature implique de lever certaines de ces barrières, afin que les jeunes issus de tous les milieux puissent développer un contact et une connexion à la nature, indépendamment des moyens financiers et du temps que les parents peuvent consacrer à ces activités.

Pistes d'action :

- **Atténuer les barrières financières à l'accès aux milieux naturels, notamment par :**
  - Des gratuités ou des tarifs préférentiels pour les étudiants, jeunes adultes et les personnes à faible revenu.
  - Une tarification différenciée entre les personnes résidentes et les touristes, à l'instar du modèle en place dans plusieurs autres régions du monde, comme la Patagonie.
  - Une tarification différenciée en fonction des services offerts (ex. : milieu naturel avec des installations telles que des salles de bain, des refuges, etc.).
- **Développer des solutions de transport collectif et actif vers les milieux naturels, notamment par :**
  - L'augmentation de l'offre de transport en commun vers des milieux naturels
  - La mise en place de navettes spéciales connectant de grands centres à des points d'entrée à des espaces naturels (la mise en place de navettes-nature facilitant l'accès de la ville de Québec vers des parcs nationaux a été identifiée comme un exemple concret)
  - La mise en place de conditions sécuritaires pour se rendre aux espaces naturels en transport actif.
- **Multiplier les occasions de contact avec la nature au quotidien, par des activités :**
  - Scolaires : l'école peut devenir un vecteur garantissant à tous les jeunes, dès la petite enfance, de s'immerger en nature, de créer une connexion avec celle-ci et d'y réaliser des apprentissages liés à différentes matières du cursus scolaire ainsi qu'à des compétences et savoir-être transversaux, comme le respect de la nature, la reconnaissance de sa valeur (intrinsèque, matérielle et régulatrice) et la reconnaissance d'espèces. L'« école nature », par exemple, prévoit la tenue de certains cours ou jeux en forêt et renforce le sentiment d'appartenance de ses élèves face aux milieux naturels de leur quartier.
  - Culturelles : le patrimoine naturel est vecteur de culture et forge l'identité. Plusieurs éléments phares de la culture québécoise, comme le sirop d'érable, les sports d'hiver, les paysages, les espèces emblématiques ainsi que les pratiques culturelles liées aux territoires dépendent d'écosystèmes en santé.

    - Communautaires : les activités et le temps en nature peuvent être des vecteurs d’intégration, de création de liens sociaux et de vivre-ensemble.
- **Encadrer la fréquentation des milieux naturels pour concilier accessibilité et préservation de la biodiversité, notamment en évitant la dégradation des milieux, en encourageant les comportements qui réduisent les traces de notre passage dans les milieux et en prévenant la propagation des espèces exotiques envahissantes.**



Orientation 2

Faire de l’accès à une nature de proximité une priorité de l’aménagement du territoire

Constat : L’accès à la nature ne devrait pas toujours nécessiter de longs déplacements, mais bien faire partie de notre milieu de vie au quotidien. Les parcs, les boisés urbains, les milieux humides, les jardins communautaires et autres espaces verts sont essentiels à la biodiversité, à la santé, à l’adaptation aux changements climatiques, à la création de liens sociaux et à la qualité de vie. Leur protection et leur accessibilité doivent être au cœur des décisions d’aménagement du territoire, en veillant à préserver les habitats naturels et leur connectivité. Cette volonté se reflète dans les résultats du sondage : parmi les personnes répondantes, 77 % ont sélectionné la création d'espaces verts accessibles et de corridors écologiques, tandis que 74,5 % ont choisi la limitation de l’étalement urbain parmi les actions que les gouvernements devraient prioriser.

Pistes d’action :

- **Intégrer des objectifs de protection et d’accès équitable à la nature dans les schémas d’aménagement, les plans d’urbanisme et les décisions de développement territorial, notamment en limitant l’étalement urbain, en privilégiant l’utilisation des espaces déjà construits et en réduisant les impacts des logements, des transports et des infrastructures sur les milieux naturels.**
- **Protéger et restaurer les milieux naturels de proximité, particulièrement en milieu urbain, et développer des espaces verts accessibles contribuant à la qualité de vie. Cela peut prendre la forme de parcs, de boisés urbains et de jardins communautaires, mais également d’initiatives de verdissement d’infrastructures existantes et de pratiques bénéfiques pour la biodiversité, comme la réduction de la tonte du gazon et l’aménagement d’espaces favorables aux espèces indigènes. Ces interventions devraient également favoriser la création et la préservation de corridors écologiques reliant les habitats naturels.**
- **Reconnaître les bienfaits de la nature pour la santé publique :**
  - L’accessibilité d’espaces naturels est également susceptible d’augmenter les occasions de faire du sport et d’entraîner des effets positifs sur la santé physique. À cela s’ajoutent les bénéfices du contact avec la nature pour la santé mentale et le bien-être psychologique, qui font l’objet d'un nombre croissant de recherches.

- **Valoriser les initiatives citoyennes autour de la préservation des espaces naturels et les bénéfices de la nature en ville, tout en reconnaissant et respectant le rôle et les droits des Premières Nations et des Inuit dans la protection des territoires**
    - Les initiatives citoyennes et les pratiques des Premières Nations et des Inuit peuvent être porteuses de pratiques qui favorisent une relation plus harmonieuse avec la nature.



Thématique 2



ÉDUCATION

Orientation 3

Intégrer la nature et la biodiversité dans l'ensemble des parcours d'éducation générale

Constat : Connaître et côtoyer la nature favorise l'attachement au vivant et à sa protection. Cependant, ces expériences demeurent inégalement accessibles. L'éducation publique doit contribuer à réduire ces disparités, tout en rendant possible pour tous les jeunes le développement des connaissances, des savoir-être et du pouvoir d'agir nécessaires pour transformer notre rapport au vivant plutôt que de reproduire les pratiques qui contribuent à son déclin. Dans le sondage, 83 % des répondant·es ont identifié les occasions réelles d'agir dans leur établissement ou leur communauté comme une condition favorisant une éducation transformatrice*, tandis que 75,5 % ont sélectionné l'importance de relier les apprentissages aux enjeux du monde réel.

Pistes d'action :

- **Favoriser l'apprentissage par l'expérience** :
  - En multipliant les activités en nature dès la petite enfance, afin de favoriser le contact avec la nature et les apprentissages liés à celle-ci. En plus d'acquérir des apprentissages plus typiquement associés aux sciences et à la biologie dans les cursus scolaires, le temps en nature peut être un moyen de favoriser l'adoption de comportements respectueux de la nature et de percevoir la nature comme un élément culturel et social. L'apprentissage expérientiel présente l'avantage de rejoindre une gamme d'élèves qui accrochent moins à l'apprentissage magistral traditionnel dans une salle de classe. Ces expériences peuvent aussi développer la curiosité, l'émerveillement et le sentiment d'appartenance envers le vivant.
  - En multipliant les collaborations entre établissements d'enseignement et organismes du terrain, le personnel enseignant peut s'appuyer sur l'expertise de ces organismes, sans alourdir leur tâche. Les élèves, quant à eux, bénéficient de contacts et d'expériences concrètes avec des acteurs du terrain, tout en découvrant qu'il est possible de travailler éventuellement dans le domaine de l'environnement. Finalement, les organismes bénéficient de partenariats tout en rejoignant des jeunes parfois difficiles à atteindre par des canaux extérieurs à l'école. Ces collaborations peuvent également permettre aux élèves de participer à des projets concrets de protection ou de restauration de la biodiversité, au-delà des seules activités de théorie et de découverte.

**Selon l'UNESCO, l'éducation transformatrice « implique un enseignement et un apprentissage conçus pour motiver et autonomiser les apprenants, afin qu'ils puissent prendre des décisions et des mesures éclairées aux niveaux individuel, communautaire et mondial, et contribuer à l'édification de sociétés plus justes, pacifiques et durables » (https://www.unesco.org/en/query-list/t/transformative-education).*

- **Intégrer la biodiversité à l'ensemble des disciplines, notamment les arts, la littérature, les sciences humaines et naturelles, par des approches diversifiées, participatives et ludiques.**
    - Si la biodiversité est généralement cantonnée aux matières comme les sciences dans le cursus scolaire primaire et secondaire, cela peut contribuer à reproduire un enjeu qui se traduit dans le monde adulte : une vision sectorielle, où la nature est associée uniquement à certains milieux naturels plutôt que d'être perçue comme une base essentielle de nos activités quotidiennes, et comme étant séparée de domaines comme l'économie, la politique ou l'ingénierie qui, pourtant, ont des effets bien concrets sur la biodiversité.
    - Les arts et la littérature, entre autres, ont le potentiel de mettre en valeur la beauté de la nature, d'explorer notre relation avec celle-ci et de construire des narratifs de changement, en plus d'être puits de formes alternatives de mobilisation et de sensibilisation.
- **Inscrire la biodiversité dans les cursus existants en favorisant une compréhension interdisciplinaire de la nature, sans alourdir les programmes.**
    - Face à des crises complexes et intersectorielles, en partie causées par la réflexion et la prise de décision en silos, une approche interdisciplinaire est nécessaire pour développer une compréhension complète des enjeux et proposer des solutions intégrées.
    - Considérant la grande charge de travail avec laquelle les enseignants composent déjà, l'inscription de la biodiversité dans l'éducation gagnerait à être intégrée aux cursus existants, sans ajouter systématiquement de nouveaux cours ou alourdir la tâche du personnel enseignant. Il serait notamment question d'intégrer des notions liées à la nature dans l'ensemble des cours plutôt que d'en bâtir de nouveaux. Certaines contributions au sondage proposent également la nécessité d'enseignements spécifiques sur l'environnement et la biodiversité, ce qui témoigne de différentes visions quant aux moyens de leur accorder une place suffisante dans les programmes. Cette préoccupation rejoint les résultats du sondage : 73 % des répondant·es ont sélectionné le temps, le financement, la formation et les ressources du personnel éducatif parmi les conditions favorisant une éducation transformatrice.
- **Faire de l'éducation un levier de transformation sociale, en développant l'esprit critique, les savoir-être et le pouvoir d'agir des jeunes.**
    - Si la réponse à la crise environnementale requiert des transformations sociales, il faut forcément que le système éducatif amène les générations qu'elle forme à transformer leurs pratiques. Si le système éducatif ne se transforme pas, il contribuera à reproduire les mêmes pratiques qui perpétuent les enjeux actuels plutôt qu'à donner aux jeunes les outils pour les transformer. L'éducation devrait notamment leur permettre de comprendre les causes des problèmes environnementaux, de questionner les modèles existants ainsi que de connaître les moyens permettant d'agir collectivement et d'influencer les décisions.
    - Les jeunes recommandent que cette réflexion soit tenue dans les prochains États généraux sur l'éducation.



Orientation

4 Intégrer les enjeux de biodiversité à l'ensemble des formations professionnelles

Constat : Considérant que tous les secteurs ont des impacts sur la biodiversité, la protection de la biodiversité ne peut reposer uniquement sur les spécialistes de l'environnement. Tous les secteurs doivent développer les compétences nécessaires pour comprendre leurs impacts et leurs dépendances envers le vivant, transformer leurs pratiques et faire évoluer les cultures organisationnelles. Cette volonté se reflète dans le sondage : 78 % des répondant·es souhaitent développer, dans tous les secteurs d'emploi, la capacité de concevoir des projets qui évitent ou réduisent les dommages à la biodiversité, et 77 % souhaitent développer leur capacité d'évaluer les impacts des produits, des services ou des organisations sur la biodiversité.

Pistes d'action :

- **Intégrer des compétences en biodiversité dans tous les parcours de formation, dont les DEP, les AEP, les programmes collégiaux et universitaires, y compris hors des domaines environnementaux.**
  - Tout comme la biodiversité gagnerait à intégrer le cursus scolaire primaire et secondaire, elle devrait également être intégrée dans les formations professionnelles, afin d'outiller les professionnels de différents domaines à l'intégrer dans leurs pratiques. Cela suit les orientations du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal dont la réussite dépend de la mobilisation de l'ensemble de la société. Selon les réponses au sondage, les compétences visées pourraient notamment concerner l'évaluation des impacts des activités professionnelles, la conception de projets limitant les dommages au profit des impacts bénéfiques sur les écosystèmes, ainsi que la prise en compte des enjeux de justice environnementale et des réalités autochtones.
- **Renforcer la formation continue du personnel enseignant et des professionnels, afin que la prise en compte de la biodiversité ne dépende plus uniquement des initiatives individuelles des praticiens.**
  - Tout comme des professions et ordres professionnels exigent aux praticiens de suivre une formation continue, le milieu de l'éducation devrait aussi bénéficier d'une formation continue qui outille les enseignants pour préparer les élèves à contribuer à la transformation sociétale plutôt qu'à la reproduction des pratiques à l'origine des enjeux actuels. Cela permettrait de réduire la dépendance à l'initiative individuelle du personnel enseignant, dont relève encore souvent l'intégration de la biodiversité dans les cursus scolaires.

- **Valoriser la recherche, les expertises locales et celles de la jeunesse**
  - Les jeunes ont souvent des idées, des expertises et des expériences à partager, qui méritent d'être valorisées et mises à profit. À Sherbrooke, par exemple, des propositions de projets de loi élaborés par les jeunes dans le cadre d'une simulation du conseil municipal ont été reprises, adaptées et entérinées par le conseil municipal, démontrant la portée des idées que peuvent apporter les jeunes.
  - Les jeunes ayant participé à la consultation valorisent les collaborations entre scientifiques, acteurs du terrain, établissements d'enseignement et milieux professionnels.
- **Favoriser une compréhension commune de la biodiversité entre les secteurs, en adaptant les approches et les langages à leurs réalités respectives, notamment en matière d'impacts, de dépendances, de risques et de bénéfices.**
  - Les jeunes soulèvent la difficulté qui existe au moment d'essayer de se comprendre entre secteurs, notamment par rapport à la biodiversité : certains domaines ont des termes très techniques et spécifiques liés à la biodiversité, alors que d'autres réfléchissent et parlent en termes d'économie et de rendement. Le développement d'un vocabulaire commun, permettant de comprendre et de communiquer sur les impacts, les dépendances, les risques et les bénéfices liés à la biodiversité, est identifié comme une avenue prometteuse pour mobiliser l'ensemble des secteurs et développer une compréhension commune de l'importance de la biodiversité dans leurs activités respectives.
- **Soutenir et développer le partage de connaissances, notamment par des communautés de pratique, pour diffuser les bonnes pratiques et favoriser l'apprentissage collectif.**
  - Les communautés de pratique ont été identifiées comme des véhicules pertinents pour l'échange de connaissances et de pratiques bénéfiques pour la biodiversité.
- **Faciliter l'accès des jeunes aux carrières contribuant à la protection de la biodiversité,**
  - Cela implique de faire mieux connaître les possibilités professionnelles, en favorisant l'accès à des stages et à des emplois rémunérés et en valorisant des conditions de travail qui permettent de s'engager durablement dans ces domaines, dont des conditions salariales attractives. Dans le sondage, une personne sur deux a sélectionné la rémunération et 41 % l'accès à des stages rémunérés parmi les facteurs susceptibles de les motiver à poursuivre une carrière liée à la biodiversité ou à l'intégrer à leur métier.



Thématique 3



GOUVERNANCE

Orientation 5

Renforcer la responsabilité et la redevabilité des institutions

Constat : 98 % des jeunes répondant·es estiment que le Québec et le Canada n'en font pas assez pour la biodiversité. Ils estiment que la protection de la biodiversité est une responsabilité partagée, où les acteurs suivants doivent prendre leurs responsabilités, dans l'ordre suivant :

1. Gouvernements
2. Entreprises
3. Médias
4. Établissements d'enseignement
5. Individus

Cette attente se reflète également dans l'évaluation des efforts actuellement déployés : 98,5 % des répondant·es considèrent que les gouvernements n'en font pas assez ou que leurs efforts doivent être accrus. Cette proportion atteint 97,62 % pour les entreprises et 92,63 % pour les médias.

Les gouvernements doivent donc assumer leur responsabilité dans la protection de la biodiversité, tout en donnant aux autres acteurs les moyens ou les conditions propices pour agir. Les jeunes insistent sur la nécessité d'une gouvernance transparente, indépendante des pressions privées et respectueuse des droits des Premières Nations et des Inuit.

Pistes d'action

- **Renforcer les mécanismes de transparence et de contrôle indépendants**
  - Les évaluations environnementales, les audits et les pouvoirs des instances de surveillance sont quelques-uns des contrôles que les jeunes estiment nécessaire de renforcer afin d'éviter leur contournement par les propres gouvernements ou les entreprises concernés. Les mécanismes de contrôle devraient également permettre de vérifier le respect des engagements et des exigences environnementales et de rendre compte publiquement des résultats.
- **Accroître le soutien aux municipalités et aux initiatives locales**
  - Comme la protection de la biodiversité commence aussi à l'échelle locale, les jeunes insistent sur la nécessité d'un financement adéquat, prévisible et moins contraignant administrativement pour les municipalités et d'autres acteurs mettant en place des initiatives locales visant à protéger la biodiversité ou à mobiliser les communautés autour de cet enjeu.

- **Reconnaître et renforcer le rôle des Premières Nations et des Inuit dans la gouvernance des territoires, en respectant leurs droits, leurs savoirs et leur autonomie décisionnelle.**
    - Selon les personnes répondantes, les Premières Nations et les Inuit sont des acteurs de premier plan, dont les pratiques et savoirs traditionnels ont longtemps permis de vivre en harmonie avec la nature. En plus de devoir être respectés, leurs savoirs peuvent être source d'inspiration.
    - Les projets qui ont des effets, bénéfiques ou nocifs, sur leurs territoires et la biodiversité qui s'y retrouve, doivent être réfléchis de concert avec les Premières Nations et les Inuit, dans le respect de leurs droits et de leurs processus décisionnels.



Orientation 6

Assurer une participation réelle et représentative des jeunes aux prises de décisions

Constat : Les jeunes souhaitent pouvoir influencer les décisions qui façonnent leur avenir, au-delà de consultations ponctuelles ou symboliques. Leur participation doit être institutionnalisée, accessible et représentative de la diversité des réalités de la jeunesse. Dans le sondage, 74 % des répondant·es souhaitent que les générations plus âgées ouvrent davantage d'espaces décisionnels aux jeunes, notamment par la création de sièges jeunesse dotés d'un réel pouvoir de recommandation ou de décision, afin de faciliter leur participation aux décisions gouvernementales. De plus, 70 % souhaitent être mieux informé·es des occasions de participer et pouvoir choisir entre des modalités en ligne, en personne ou hybrides.

Pistes d'action

- **Institutionnaliser la participation des jeunes à la gouvernance de la biodiversité, aux échelles municipale, régionale, provinciale et fédérale.**
  - L'institutionnalisation peut passer par une représentation accrue dans les instances décisionnelles existantes, en y créant notamment des sièges dédiés spécifiquement à des représentant·es de la jeunesse, avec un réel pouvoir de recommandation ou de décision.
  - La création d'un comité-conseil jeunesse permanent sur l'environnement à l'Assemblée nationale, constitue une revendication récurrente de la jeunesse depuis au moins une demi-décennie, portée par de multiples groupes de jeunes. En plus de la création d'un comité-conseil à l'Assemblée nationale, plusieurs jeunes estiment que la création de comités-conseils au niveau régional serait une avenue intéressante pour que les jeunes de diverses régions puissent s'impliquer directement dans la prise de décision de leur région. Voir annexe I pour l'ensemble des modalités explorées concernant le comité-conseil jeunesse.
- **Favoriser une participation et représentation diversifiées et accessibles, notamment des jeunes des régions éloignées et des jeunes autochtones. Les jeunes ont identifié de nombreuses mesures facilitant leur participation, dont les suivantes :**
  - La possibilité de participer en ligne ou en personne, selon des modalités hybrides.
  - Des compensations financières pour leur temps et leurs déplacements.
  - La tenue des activités en dehors des heures d'école et de travail, à des endroits accessibles et, lorsque possible, à proximité des milieux de vie des jeunes.

- Une meilleure diffusion des occasions de participation, accompagnée d'informations claires et accessibles sur les démarches et les enjeux abordés.
- La reconnaissance de leurs préoccupations, idées, expertises et contributions, à leur juste valeur
- La collaboration avec des acteurs du terrain afin de mieux comprendre les réalités du terrain, pouvoir contribuer à la mise en œuvre des idées et renforcer les capacités de part et d'autre.
- Les collaborations intergénérationnelles et la formation, notamment pour mieux comprendre les processus politiques et décisionnels.

- **Assurer la transparence et le suivi des démarches de participation jeunesse**
  - Expliquer clairement, dès le début des processus, comment les contributions seront analysées et utilisées.
  - Communiquer aux jeunes les décisions prises à la suite des consultations, en précisant comment leurs propositions ont été considérées.
  - Prévoir des mécanismes de suivi permettant aux jeunes de constater les retombées de leur participation et de demeurer impliqué·es dans les démarches qui les concernent.



Orientation 7

Décloisonner la gouvernance autour d'une vision commune et durable de la biodiversité

Constat : La biodiversité doit être intégrée à l'ensemble des décisions publiques. Cela exige de dépasser les silos institutionnels au profit d'une vision holistique et commune qui perdure au-delà des intérêts strictement économiques à court terme et des cycles politiques. Dans le sondage, 95 % des répondant·es jugent important ou très important de modifier les façons de gouverner afin de mieux prendre en compte la nature dans les décisions gouvernementales.

Pistes d'action

- **Établir une vision commune et des objectifs concernant la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité**
  - Ceux-ci gagneraient à être partagés entre les paliers de gouvernement et les acteurs du territoire.
  - Ils devraient également être dotés de mécanismes de coordination et de suivi afin de favoriser une action concertée et cohérente dont il est possible d'évaluer la progression à l'aide d'indicateurs et de rapports de reddition de comptes.
- **Intégrer systématiquement la biodiversité aux décisions publiques, notamment en santé, en économie et en aménagement du territoire.**
  - Adopter un critère qui, systématiquement, évalue les impacts des décisions publiques (politiques publiques, règlements, investissements, appels à projets, etc.) sur la biodiversité. Ce critère serait transversal à l'action gouvernementale, faisant partie des critères dans l'ensemble des ministères, puisqu'ils ont tous des dépendances envers la biodiversité et des effets sur celle-ci. Cette évaluation devrait notamment permettre d'éviter, en priorité, les dommages importants ou irréversibles aux milieux naturels. Dans le sondage, 83 % des répondant·es ont sélectionné cette approche parmi les actions à prioriser par les gouvernements.
  - Faire un répertoire des subventions et activités qui entraînent des effets néfastes sur la biodiversité afin d'identifier les secteurs et investissements à transformer en priorité. Cette proposition rejoint les 78 % des répondant·es ayant sélectionné la fin des subventions publiques encourageant des activités nuisibles à la biodiversité.
  - Envisager les retombées positives de l'intégration de la biodiversité dans les décisions publiques, y compris sur la santé (physique et mentale), l'économie, l'aménagement du territoire, l'éducation, la réduction des inégalités, l'identité et la qualité de vie, entre autres.

- **Reconnaître que la perte de biodiversité a des impacts sur la santé et qu'elle représente une crise de santé publique : investir en biodiversité est investir dans la santé.**
  - La santé humaine étant étroitement liée à la santé des écosystèmes, des jeunes conseillent d'entrevoir des investissements dans la préservation de la santé des écosystèmes comme des investissements en santé. En effet, les écosystèmes fournissent des services essentiels aux populations, notamment la purification de l'eau et de l'air, la pollinisation, la régulation du climat et le maintien de ressources alimentaires, en plus des bénéfices culturels et immatériels contribuant à l'identité, au sentiment d'appartenance, aux pratiques culturelles et spirituelles ainsi qu'au bien-être psychologique. Inversement, les pratiques qui dégradent les écosystèmes, notamment l'utilisation de pesticides, la pollution des cours d'eau et la destruction des habitats naturels, peuvent accroître les risques pour la santé humaine, notamment en compromettant la qualité de l'eau et de l'alimentation. La perturbation des écosystèmes peut également favoriser l'émergence de maladies zoonotiques, c'est-à-dire des maladies transmissibles des animaux aux humains. La pandémie de COVID-19, dont l'origine zoonotique est considérée comme l'hypothèse la mieux étayée scientifiquement, illustre l'ampleur des conséquences que peuvent avoir de telles maladies sur nos sociétés.
  - En reconnaissant les liens entre santé humaine et santé des écosystèmes dans les décisions publiques, des investissements intégrés en santé deviennent possibles.
  - Le concept de One Health est identifié par des jeunes comme étant particulièrement porteur.
- **Favoriser le dialogue entre les savoirs scientifiques, autochtones, citoyens et locaux, ainsi que la collaboration entre les institutions et les communautés**
  - Favoriser ce dialogue et ces collaborations peut contribuer à développer des solutions adaptées aux territoires et basées sur des connaissances et pratiques éprouvées, provenant notamment de la communauté scientifique, des organisations et communautés locales, des différentes générations et des communautés autochtones. Cette approche devrait également reconnaître le rôle des communautés concernées dans la définition des priorités et la prise de décision. Dans le sondage, 73 % des répondant·es ont sélectionné le recours accru aux connaissances scientifiques ainsi qu'aux savoirs autochtones, locaux et traditionnels parmi les actions que les gouvernements devraient prioriser pour mieux protéger la biodiversité.



Thématique 4



ÉCONOMIE

Orientation 8

Transformer les pratiques économiques en conciliant la biodiversité et la vitalité des territoires

Constat : Les secteurs exerçant de fortes pressions sur la biodiversité doivent transformer leurs pratiques, sans opposer systématiquement la protection du vivant à l'économie. Cette transition doit être juste, adaptée aux réalités régionales et sectorielles, tout en évitant que les communautés dépendantes de certaines industries en supportent seules les coûts. Si le secteur privé a un rôle central à jouer, le gouvernement est identifié comme un acteur devant mettre en place les conditions propices à la transition et à l'adaptation des pratiques des entreprises. Cette volonté de transformation est largement partagée parmi les personnes consultées : dans le sondage, 96 % des répondant·es jugent important ou très important de transformer les secteurs ayant des effets majeurs sur la biodiversité, dont l'agriculture, la foresterie, les mines, la pêche, l'énergie et l'aménagement du territoire.

Pistes d'action

- **Renforcer les exigences environnementales et leur application**
  - Les jeunes consulté·es souhaitent que les gouvernements renforcent les exigences environnementales dans l'évaluation des projets, en combinant réglementation et incitatifs. Il est également souhaité d'avoir une approche adaptée afin d'éviter que les grandes multinationales et les PME se retrouvent avec les mêmes exigences. Cette approche devrait notamment assurer que les impacts sur la biodiversité soient évalués avant l'autorisation des projets et que les dommages importants ou irréversibles soient évités en priorité.
  - Les jeunes préfèrent les mesures qui préviennent les pratiques dommageables pour l'environnement plutôt que de miser uniquement sur des mesures punitives, puisque celles-ci ne parviennent pas toujours à faire respecter l'environnement. Par exemple, payer récurremment des pénalités pour avoir le droit de polluer peut être financièrement viable par une grande multinationale qui, parfois, n'ajoute qu'un poste budgétaire dédié aux amendes. Ainsi, certaines grandes entreprises peuvent se permettre d'agir à leur guise, alors que des PME peinent à tenter d'adapter leurs pratiques. De plus, les mécanismes de compensation reflètent rarement avec justesse l'ampleur des dommages causés à la biodiversité.

.

- **Soutenir la diversification des économies régionales, particulièrement celles dépendantes des industries extractives, afin de favoriser leur résilience et une transition vers des emplois compatibles avec la protection du vivant.**
    - Continuer d'investir dans la dépendance d'une région envers une industrie extractive de ressources naturelles non renouvelables est perçu comme une irresponsabilité de la part du gouvernement, qui continue ainsi de creuser la dépendance d'une communauté envers une industrie non durable. Les jeunes souhaitent voir le gouvernement contribuer à la diversification des activités dans les régions, de manière à renforcer la résilience des communautés et de leurs écosystèmes.
- **Accompagner les entreprises dans leur transformation**
    - Cet accompagnement peut se faire en valorisant les expertises locales, les solutions concrètes et les bénéfices écologiques, sociaux et économiques de la prise en compte et du respect de la biodiversité.



Orientation 9

Repenser notre modèle économique en fonction des limites écologiques et du bien-être

Constat : La recherche de croissance et de profit à tout prix du paradigme capitaliste dominant doit céder place à la recherche de bien-être collectif et du respect des limites écologiques, ainsi que se centrer sur les besoins essentiels plutôt que le superflu,. La santé des écosystèmes doit être reconnue comme un fondement de l'activité économique plutôt que comme une entrave à celle-ci. Cette perspective rejoint les résultats du sondage : 96,5 % des répondant·es jugent important ou très important de transformer nos systèmes et activités économiques pour accorder davantage de place à la nature, au bien-être collectif et à l'équité qu'aux gains financiers à court terme.

Pistes d'action

- **Développer des indicateurs de prospérité complémentaires au produit intérieur brut (PIB)**
  - De nouveaux indicateurs permettant de mieux rendre compte du bien-être et de la richesse (économique et non économique) d'une population devraient être développés. Ceux-ci devraient intégrer la santé des écosystèmes, le bien-être humain, l'accès aux espaces verts et la répartition de la richesse, entre autres.
- **Favoriser les modèles économiques alternatifs, notamment l'économie sociale, coopérative et circulaire.**
  - Les jeunes aimeraient voir se dessiner une économie au service des gens (plutôt que les gens au service de l'économie), une culture du travail où le bien-être est placé au-dessus de la productivité à tout prix, ainsi qu'une culture de consommation où on revient davantage à l'essentiel et où l'on délaisse le superflu qu'on nous amène à désirer et à acheter. Cette volonté de transformation rejoint les résultats du sondage : 52 % des répondant·es identifient la publicité, les normes sociales et les prix encourageant la surconsommation comme un obstacle à des choix de consommation plus respectueux de la biodiversité.
  - Cette transformation pourrait également passer par un meilleur encadrement des pratiques commerciales qui encouragent la surconsommation et par des mesures favorisant la durabilité, la réparation et le réemploi des produits. Le réemploi et le partage d'éléments qui sont relativement peu utilisés (voiture, tondeuse, machine à coudre, etc.) font partie des mesures que les jeunes aimeraient voir prendre une place croissante.
  - Les jeunes aimeraient davantage voir prendre place une économie circulaire, qui sort du standard linéaire extractiviste.

- **Intégrer les impacts et les coûts environnementaux aux décisions économiques**
  - Les jeunes consulté·es proposent que cela se concrétise notamment par des mesures d'écofiscalité, l'inclusion de critères écologiques dans les investissements publics.
  - Accorder une valeur économique à la biodiversité (monétarisation) n'est pas considéré comme une finalité en soi, mais bien comme une étape permettant de faire reconnaître la valeur des biens et services que la nature fournit pour les activités économiques. En y attribuant une valeur économique qui doit être internalisée par les acteurs industriels et économiques, la nature devient une ressource dans laquelle on ne peut pas puiser sans tenir compte des coûts environnementaux engendrés. Le but ultime est que cela contribue à faire reconnaître d'autres valeurs de la nature et à nous pousser à la protéger, comme sa valeur intrinsèque. Cette reconnaissance dépasse toutefois toute considération économique : dans le sondage, 97 % des répondant·es se disent plutôt ou tout à fait d'accord avec l'idée que la nature mérite d'être protégée indépendamment des bénéfices économiques qu'elle procure.



Orientation

10 Renforcer la responsabilité des gouvernements et des entreprises

Constat : La transition ne peut reposer uniquement sur les consommateurs. Les gouvernements doivent mobiliser leurs leviers réglementaires et financiers, tandis que les entreprises doivent assumer leurs impacts sur les écosystèmes et les sociétés. Les résultats du sondage illustrent les limites des choix individuels et révèlent trois obstacles particulièrement importants : 67,5 % des répondant·es identifient l'insuffisance, la complexité ou le manque de fiabilité de l'information fournie par les entreprises comme un obstacle à une consommation plus respectueuse de la biodiversité, 63 % soulignent le coût trop élevé des produits plus durables ou responsables, et 58 % manifestent de la difficulté de connaître l'origine des produits et des matières premières.

Pistes d'action

- **Réformer les leviers financiers et réglementaires de l'État, en réorientant les subventions nuisibles à la biodiversité vers des activités compatibles avec sa préservation**
  - Cela peut notamment reposer sur l'intégration de critères écologiques aux investissements publics et sur la prévision de sanctions dissuasives.
- **Exiger davantage de transparence et de reddition de comptes des entreprises sur leurs impacts et leurs dépendances envers la biodiversité, tout en évitant l'écoblanchiment.**
  - Alors qu'encore peu d'entreprises le font, cela est toutefois essentiel pour mieux comprendre et évaluer les effets des industries et adapter leurs pratiques. Ultimement, ces exercices devraient devenir obligatoires et non seulement des cadres de divulgation optionnels.
  - Il est primordial que ces exercices soient faits de manière transparente et prennent en compte la complexité des processus écologiques et des écosystèmes, en veillant à éviter l'écoblanchiment et les mécanismes compensatoires qui pourraient s'en rapprocher.
  - Il est souhaité que la biodiversité fasse partie des exercices de reddition de comptes, comme c'est déjà le cas pour les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans certaines organisations, tout en évitant les pièges de l'écoblanchiment connus dans certaines activités de divulgation et de compensation liées au climat.

- **Faciliter les choix de consommation respectueux de la biodiversité**
  - D’une part, cela repose sur la disponibilité d’une information plus complète, transparente et compréhensible concernant les produits (matières premières, modes d’extraction, transport, transformation, etc.), qui évite les informations trompeuses ou incomplètes.
  - D’autre part, les jeunes estiment nécessaire qu’une consommation plus respectueuse de la biodiversité soit aussi, sinon plus, financièrement accessible que les autres produits, sans faire peser disproportionnellement les coûts de la transition sur les ménages moins favorisés. Cela peut exiger, notamment, de favoriser les pratiques respectueuses de l’environnement dans les appels d’offres. Il importe également de rendre les options responsables plus facilement disponibles dans les différents milieux de vie, ainsi que de faciliter l’accès à la réparation, au réemploi et aux produits d’occasion.



Conditions de succès pour la mise en oeuvre : transformer notre manière de penser, de décider et d’agir.

La mise en place des orientations proposées dépend de plusieurs leviers à mettre en place, qui dépassent les mesures sectorielles et nécessitent des transformations de nos valeurs, de nos institutions et de nos pratiques. Cette perspective s’appuie notamment sur le lien que les jeunes entretiennent déjà avec la nature : plus du ¾ des répondant·es reconnaissent que le bien-être de l’humain est lié à celui des autres espèces.

.

- **Changement de narratif :**
  - Dépasser la vision où la biodiversité est considérée comme une contrainte économique afin de la reconnaître comme une base et une condition à notre économie ainsi qu’à notre bien-être collectif.
  - Reconnaître notre interdépendance avec le vivant, sa valeur intrinsèque et les bénéfices découlant de sa protection.
  - Créer un narratif dans lequel on trace à quoi ressemblerait une société en harmonie avec la nature, incluant les nombreux bénéfices pour la population, en s'appuyant notamment sur les visions d'avenir exprimées par les jeunes.

- **Changement de culture :**
  - Faire de la protection de la biodiversité une responsabilité collective, intégrée aux pratiques des gouvernements, des entreprises, des établissements d’enseignement, des organisations et des personnes.
  - Favoriser la reconnexion avec la nature, de laquelle nous faisons partie, et placer sa protection au cœur des valeurs sociétales.

- **Changement de temporalité :**
  - Dépasser les logiques de profit immédiat et les gains à court terme pour assurer des engagements durables et une vision à long terme bénéfique pour les écosystèmes et la société, au-delà des cycles électoraux.
  - Inscrire une conscience intergénérationnelle, inspirée notamment de communautés autochtones qui réfléchissent aux impacts de leurs gestes sur les sept générations futures.

- **Dépasser les silos au profit d’une vision holistique :**
  - Reconnaître les interdépendances entre la santé et le bien-être des écosystèmes et ceux de l’humain.
  - Considérer les impacts que les décisions publiques et économiques ont sur les écosystèmes et les adapter de manière à éviter les dommages à la biodiversité et à favoriser des retombées bénéfiques pour les écosystèmes et, par conséquent, pour les populations et l'économie.

- **Une approche basée sur la justice sociale et environnementale :**
  - Comme les populations ne contribuent pas également à la dégradation de la biodiversité et n'en subissent pas les mêmes conséquences, les politiques de protection doivent éviter de creuser les inégalités déjà présentes, mais plutôt contribuer à les réduire.
  - Intégrer systématiquement l'équité et la justice environnementale aux politiques de biodiversité, en tenant compte des inégalités sociales, économiques et territoriales, en veillant notamment à ce que les coûts des mesures de protection ne reposent pas de manière disproportionnée sur les personnes à faible revenu.
  - Favoriser la convergence des luttes sociales et environnementales, en soutenant les collaborations entre organisations et mouvements citoyens, particulièrement autour de projets concrets générant des bénéfices sociaux et environnementaux.

- **Reconnaissance du rôle, des droits et des savoirs des Premières Nations et des Inuit :**
  - Reconnaître et respecter les droits, les savoirs et l'autodétermination des Premières Nations et des Inuit, en soutenant leur leadership dans la gouvernance et la protection des territoires.
  - Reconnaître leur relation au territoire, leurs pratiques et leurs savoirs, dans le respect de leurs droits et de leurs propres priorités de conservation et de gouvernance.

- **Reconnaître les interconnexions entre nos actions locales et la biodiversité internationale :**
  - Faire connaître les impacts de nos modes de production et de consommation sur les écosystèmes et les populations ailleurs dans le monde, notamment ceux associés à l’extraction de matières premières et aux chaînes d’approvisionnement internationales.
  - Les déséquilibres entre les pays du Nord et du Sud globaux, notamment dans leurs responsabilités, leurs ressources, leurs capacités d’action et les impacts vécus, exigent une reconnaissance des responsabilités différenciées des pays dans la dégradation de la biodiversité, une répartition équitable des efforts et des ressources et une solidarité internationale accrue.
  - Valoriser les perspectives et le leadership des communautés et des acteurs du Sud global, en favorisant leur participation aux décisions internationales concernant la biodiversité.
  - Encourager les solidarités et les mobilisations transnationales, pour dépasser les approches limitées aux intérêts locaux ou nationaux.

- **Mobilisation jeunesse :** Communiquer les attentes de la jeunesse aux décideurs au sein des gouvernements, entreprises, établissements d’enseignement et autres organisations, tout en donnant aux jeunes les moyens de porter eux-mêmes leurs demandes, notamment par la formation, l’accès aux espaces décisionnels, des alliances entre organisations et des ressources pour réaliser des projets collectifs.

- **Volonté politique :** Faire preuve du courage politique nécessaire pour placer le bien-être des écosystèmes et de la société au centre des décisions, et assurer la cohérence entre les engagements annoncés et les actions mises en œuvre.

L’urgence d’agir exige des décisions immédiates dans tous les domaines d’intervention, guidées par leurs conséquences sur les écosystèmes ainsi que sur les générations actuelles et futures.

Quelles suites donner à la consultation ?

La publication de ce rapport constitue une première étape. Les dix orientations issues de la consultation offrent une base pour poursuivre la réflexion, mobiliser les acteurs concernés et faire avancer la protection de la biodiversité au Québec.

Il appartient maintenant aux gouvernements, aux organisations, aux entreprises, aux médias, aux établissements d'enseignement, aux communautés et à la jeunesse de se les approprier et de contribuer à leur concrétisation.
.

Conditions de succès pour travailler avec les jeunes

Pour que cette démarche mène à des changements concrets, les jeunes doivent être reconnus comme de véritables partenaires. Cela implique de :

- Prendre au sérieux leur expertise et leurs propositions, en leur accordant une place réelle dans les discussions et les processus décisionnels;
- Créer les conditions favorables à leur participation effective, notamment en offrant des espaces et modalités accessibles, des ressources adéquates et des occasions de collaboration;
- Faire preuve de transparence et assurer un suivi, en expliquant comment leurs contributions sont prises en compte et quelles suites leur sont données. Les jeunes devraient également être informé·es des progrès réalisés et avoir l'occasion de participer au suivi des projets et des initiatives, afin d'assurer la pérennité de leur contribution.

Ces conditions doivent s'accompagner de la mise en œuvre des leviers transversaux présentés dans la section précédente, qui nécessitent des transformations collectives à différentes échelles. La jeunesse ne peut porter seule la responsabilité de ces changements : les différents acteurs doivent devenir de véritables alliés, en mobilisant les moyens et les leviers dont ils disposent.

Les jeunes ne doivent pas seulement être invités à exprimer leur vision de l'avenir : ils et elles doivent pouvoir participer activement aux décisions et aux actions qui permettront de la co-construire.

Prochaines étapes

La consultation a permis de faire émerger des orientations et des pistes d'action. **Le travail doit maintenant se poursuivre avec les acteurs qui disposent des responsabilités, des ressources et des leviers nécessaires pour leur donner suite.** Si vous travaillez directement avec des jeunes ou si vous souhaitez soutenir les jeunes de votre communauté, ce rapport peut vous servir d'outil et de guide pour savoir par où commencer. Nous vous encourageons également à dialoguer avec les jeunes directement touchés par vos initiatives afin de comprendre leurs expériences et leurs points de vue spécifiques.

Ceux-ci sont invités à :

1. **Prendre connaissance des résultats et y répondre : accueillir les demandes de la jeunesse avec ouverture et volonté d'agir**

   Chaque acteur est invité à prendre connaissance des orientations du rapport, à les considérer dans ses décisions et à identifier les actions à entreprendre ou les pratiques à transformer pour contribuer à leur réalisation. Cette démarche doit aller au-delà d'une reconnaissance symbolique des demandes de la jeunesse. Une réponse aux recommandations, par exemple sous forme de lettre ou d'engagements publics, permettrait de reconnaître les demandes exprimées et d'amorcer un dialogue sur les suites et collaborations possibles.

2. **Identifier les acteurs pouvant contribuer à chaque orientation**

   Un travail de cartographie des acteurs concernés devrait permettre de déterminer quelles organisations et institutions peuvent contribuer à chacune des dix orientations, selon leurs compétences, leurs responsabilités et leurs moyens. Il s'agirait également d'identifier les initiatives existantes sur lesquelles s'appuyer, les collaborations à développer et les acteurs susceptibles d'assumer un rôle de leadership.

3. **Poursuivre la réflexion et développer des collaborations**

   Les acteurs pourraient également examiner leurs pratiques internes afin d'identifier et de réduire les obstacles à la collaboration avec les jeunes. Ils sont également invités à organiser des rencontres et, lorsque pertinent, à mettre sur pied des groupes de travail réunissant les organisations, les institutions, les expert·es et les jeunes. Ces espaces permettraient d'approfondir les orientations, de préciser les actions prioritaires et de déterminer les ressources, les responsabilités et les mécanismes nécessaires à leur mise en œuvre.

4 Favoriser l'appropriation et l'utilisation du rapport par les jeunes

Les acteurs sont invités à diffuser les résultats auprès des jeunes et à les accompagner dans leur appropriation. Le rapport doit devenir un outil que les jeunes peuvent utiliser pour faire valoir leurs demandes, orienter leurs propres initiatives et participer à la gouvernance de la biodiversité. Des ressources et des espaces de participation doivent leur permettre de porter eux-mêmes et elles-mêmes les orientations qui les concernent.

En communiquant ces résultats, vous pouvez également en profiter pour faire connaître les possibilités qui s'offrent actuellement aux jeunes au sein de votre organisation, de votre réseau ou de votre communauté. Si les jeunes peuvent bénéficier de votre soutien et de vos ressources, expliquez-leur comment en profiter et présentez-leur clairement les étapes à suivre.

5 Assurer un suivi des engagements et des actions

Les acteurs qui donnent suite aux orientations sont encouragés à communiquer leurs engagements, à rendre compte des actions entreprises et à maintenir le dialogue avec les jeunes. La mobilisation citoyenne et celle des organisations de la société civile peuvent également contribuer à maintenir une pression constructive pour que les engagements se traduisent en résultats concrets.



Si la consultation a permis de faire entendre les préoccupations et les propositions des jeunes, il revient maintenant aux gouvernements, aux organisations, aux entreprises, aux médias, aux établissements d'enseignement et à la société dans son ensemble de prendre le relais, en partenariat avec la jeunesse, pour transformer ces propositions en actions. La concrétisation des orientations de ce rapport dépendra de la capacité des différents acteurs à établir des collaborations durables avec la jeunesse.

Prenez part à l’action

La concrétisation des orientations dépend de l'engagement d'acteurs prêts à prendre des responsabilités, à mobiliser des ressources et à collaborer avec la jeunesse.

Ateliers pour la biodiversité (APLB), le Réseau québécois des jeunes pour la biodiversité (GYBN Québec) et Jeunes pour l'intendance écologique (JIÉ) invitent les jeunes, les organisations, les gouvernements, les médias, les établissements d'enseignement et les autres acteurs concernés à poursuivre le dialogue et à contribuer aux prochaines étapes de cette démarche collective.

Vous souhaitez donner suite à une orientation, partager une initiative ou proposer une collaboration? Communiquez avec nous!

Pour toute collaboration ou pour plus d'informations :

- **Ateliers pour la biodiversité :** info@ateliersbiodiversitequebec.org
- **Réseau québécois des jeunes pour la biodiversité :** gybnquebec@gmail.com
- **Jeunes pour l’intendance écologique (JIÉ)**
  - Pour toute question d'ordre général concernant le programme JIÉ : YES-JIE@invasivescanada.ca
  - Pour toute collaboration ou information concernant spécifiquement le programme JIÉ au Québec, vous pouvez communiquer directement avec la coordonnatrice régionale (Hannah Carey) : hannahc@invasivescanada.ca

Une demande aux personnes élues : passer des paroles aux actes

Lorsqu’on leur demande quelle serait leur principale demande à adresser à une personne élue, les jeunes expriment des attentes variées, mais plusieurs insistent sur une même nécessité : faire de la protection de la biodiversité une véritable priorité politique et passer des engagements aux actions concrètes. Leurs réponses appellent les décideurs à respecter leurs engagements, à s’appuyer sur les connaissances scientifiques, à considérer les conséquences à long terme de leurs décisions et à donner une place réelle à la jeunesse.

Les jeunes ont fait entendre leurs préoccupations et proposé des pistes pour construire un Québec où la biodiversité occupe une place centrale dans les décisions publiques et collectives. Il appartient maintenant à l’ensemble des acteurs concernés de prendre ces contributions au sérieux et de créer les conditions pour qu'elles puissent se traduire en changements durables.

Conclusion

La consultation de la jeunesse québécoise sur la biodiversité a permis de recueillir les préoccupations, les aspirations et les propositions de plusieurs centaines de jeunes provenant de toutes les régions du Québec. À travers le sondage et les groupes de discussion, un message fort se dégage : la protection de la biodiversité ne peut être considérée comme un enjeu secondaire ou isolé des autres choix de société et elle doit mobiliser l'ensemble des acteurs de la société, en commençant par les gouvernements et les entreprises.

Les jeunes ayant participé à la démarche ont exprimé leur attachement à la nature et leur volonté de la voir mieux protégée, tant pour sa valeur intrinsèque que pour les biens et services qu'elle fournit aux générations actuelles et futures. Leurs réponses et réflexions témoignent également d'une compréhension des liens étroits qui unissent la biodiversité à la santé, à l'éducation, à l'économie, à la justice sociale et à la qualité de vie.

Les dix orientations présentées dans ce rapport traduisent cette vision transversale en appelant à :

- Rendre la nature plus accessible;
- Faire de l'éducation un levier de transformation;
- Renforcer la responsabilité des institutions
- Accroître la participation des jeunes aux décisions;
- Repenser les pratiques économiques qui contribuent à l'érosion du vivant.

Au-delà de ces différents champs d'action, les réponses recueillies font ressortir une attente commune : passer des engagements aux actions concrètes. Pour les jeunes consulté·es, protéger la biodiversité exige non seulement des connaissances et de la sensibilisation, mais aussi du courage politique, des moyens suffisants et une volonté de transformer les pratiques qui accentuent les pressions sur les milieux naturels. Les responsabilités ne peuvent reposer uniquement sur les comportements individuels : elles doivent également, et surtout, être assumées par les gouvernements, les entreprises, les médias et les institutions comme les établissements d'enseignement.

Cette transformation doit aussi être juste et inclusive. Elle suppose de prendre en compte les réalités des différentes régions et communautés, de respecter les droits et les savoirs des Premières Nations et des Inuit, ainsi que de faire une place réelle aux personnes concernées par les décisions. Elle exige également de reconnaître les jeunes non seulement comme les générations qui subiront les conséquences des choix actuels, mais comme des acteurs capables de contribuer dès maintenant aux solutions.

Les résultats de cette consultation ne prétendent pas refléter l'ensemble des opinions de la jeunesse québécoise, ni effacer la diversité des perspectives exprimées. Ils offrent néanmoins un éclairage important sur les changements souhaités par les personnes ayant participé à la démarche et sur les conditions qu'elles jugent nécessaires pour les réaliser.

La publication de ce rapport constitue ainsi une étape dans un processus qui doit se poursuivre. Sa portée dépendra de l'accueil réservé aux propositions des jeunes, des suites qui leur seront données et des possibilités qui leur seront offertes pour participer à leur mise en œuvre.

Informations supplémentaires

ANNEXE I – Avenues possibles pour le comité-conseil jeunesse permanent sur l’environnement

Dans le cadre de la consultation, les jeunes ont exploré différentes possibilités pour assurer une participation permanente et significative de la jeunesse aux décisions concernant la biodiversité, et plus largement l’environnement. Deux avenues principales ont été particulièrement évoquées : un comité-conseil jeunesse permanent à l’Assemblée nationale du Québec et des comités-conseils régionaux. Ces modèles peuvent être envisagés de manière complémentaire : l’existence d’un modèle n’empêche pas l’existence de l’autre.

Les modalités présentées ci-dessous constituent des pistes de réflexion à approfondir issues des conversations tenues avec les jeunes consultés, et non un modèle définitif.

1. Un comité-conseil jeunesse permanent sur l’environnement à l’Assemblée nationale

La première avenue consiste à créer un comité-conseil jeunesse permanent sur l’environnement associé à l’Assemblée nationale du Québec. Le comité pourrait avoir, essentiellement, deux rôles :

- Fonction de conseil : formuler des avis et des recommandations sur les politiques, les projets de loi, les projets de règlement, les investissements et les décisions publiques ayant des répercussions sur l’environnement et la biodiversité. Cela implique que le comité-conseil ne suive pas uniquement les décisions prises par le MELCCPBFP, mais aussi celles des autres ministères dont les décisions ont des incidences sur la biodiversité.
- Fonction de suivi des engagements gouvernementaux : doté d’un budget et de ressources suffisantes, il pourrait évaluer la progression des engagements du gouvernement, tant en matière d’environnement que dans d'autres domaines ayant des conséquences environnementales, et publier des bilans faisant état des avancées et des engagements dont la concrétisation tarde.

Cette double fonction de conseil et de suivi permettrait aux jeunes de contribuer aux décisions publiques tout en favorisant une plus grande connaissance des dossiers par les jeunes, une transparence gouvernementale accrue et une meilleure reddition de comptes.

2. Des comités-conseils jeunesse régionaux

La deuxième avenue consiste à créer des comités-conseils jeunesse dans les différentes régions du Québec, afin de permettre à davantage de jeunes de participer aux décisions concernant directement leur territoire et leur milieu de vie.

Ces instances pourraient conseiller les acteurs locaux et régionaux, contribuer à l’élaboration de projets ayant des retombées environnementales et formuler des recommandations adaptées aux réalités de leur région. Elles offriraient également aux jeunes des occasions concrètes d’engagement et de participation aux décisions, en plus de permettre à une plus grande compréhension des instances décisionnelles et une plus grande collaboration avec les acteurs du terrain. Cette collaboration est tout autant bénéfique pour les élus, qui seraient exposés directement aux idées et propositions des jeunes.

Les comités régionaux pourraient fonctionner de manière autonome tout en entretenant des liens avec une éventuelle instance québécoise, afin de favoriser la circulation des préoccupations et des propositions entre les différentes échelles de gouvernance.
Principales modalités à déterminer

Quel que soit le modèle retenu, certaines modalités devraient être précisées pour assurer son fonctionnement et sa légitimité :

- Composition et représentation : à titre indicatif, un comité québécois pourrait réunir environ 12 jeunes, et les comités régionaux environ 8 jeunes chacun. Leur composition devrait tenir compte de la diversité des régions, des âges, des parcours et des réalités vécues, notamment des jeunes habituellement moins représenté·es dans les espaces décisionnels.
- Sélection et mandats : un processus de candidature ouvert et transparent, reposant sur des critères de diversité et de représentativité, pourrait être privilégié. Des mandats de deux ans, renouvelés progressivement, pourraient assurer la continuité des travaux.
- Ressources : les comités devraient disposer d'un budget dédié, d'un soutien administratif et professionnel, ainsi que de compensations financières et de modalités de participation accessibles.
- Pouvoir d'influence : leur mandat devrait prévoir un accès aux décideurs, la possibilité de publier leurs recommandations ainsi que des mécanismes de réponse et de suivi permettant de connaître les suites qui leur sont données.

Ces modalités, notamment la taille des comités et la durée des mandats, sont proposées à titre indicatif et devraient être discutées avec les jeunes et les institutions concernées.

Au-delà de la structure retenue, l'objectif est d'assurer à la jeunesse une participation permanente aux décisions environnementales, accompagnée des ressources et du pouvoir d'influence nécessaires pour qu'elle soit réellement significative.

Exemples de comités jeunesse formés dans d'autres juridictions dans le monde

Juridiction	Comité	Site web
Catalogne	Conseil national de la jeunesse de la Catalogne	https://cnjc.cat/en
Los Angeles	Youth Council	https://youthcouncil.lacity.gov/
Irlande	National Youth Assembly	https://www.gov.ie/en/department-of-children-disability-and-
Royaume-Uni	Panel jeunesse pour les politiques climatiques et	https://www.gov.uk/government/publications/youth-climate-
Danemark	Danish Youth Council	https://www.youthforum.org/members/duf-danish-youth-

ANNEXE II – Données brutes

Certaines données brutes anonymisées, ainsi que les réponses aux questions présentées à l'annexe III, sont disponibles sur demande pour les partenaires souhaitant analyser les réponses selon des segments spécifiques.

ANNEXE III – Liste des questions du sondage

La liste des choix de réponse pour chacune des questions est disponible sur demande.

À propos de toi
Dans quelle région habites-tu présentement ?
Quels sont les trois premiers caractères de ton code postal ?
Quel est ton groupe d'âge ?
À quel genre t'identifies-tu ?
Coche la ou les réalités qui s'appliquent à toi
Quelle est ton occupation principale ?
Dans quel(s) domaine(s) travailles-tu actuellement ou aimerais-tu travailler plus tard ?
Comment évalues-tu votre niveau de connaissance des enjeux liés à la biodiversité ?
Quel est ton niveau d'engagement actuel en lien avec l'environnement ?
Comment aimerais-tu contribuer à faire entendre la voix de la jeunesse pour la biodiversité ?

Question d'intro
Selon toi, devrait-on faire plus d'efforts au Québec et au Canada pour protéger la biodiversité ?

Accès à la nature et importance de la nature
Aimerais-tu passer plus de temps en nature ?
Si oui, quels obstacles t'empêchent de passer plus de temps en nature ?
Que représente la nature dans ton quotidien ?
Quand tu penses à ton avenir et à celui de ta communauté, pour quelles raisons la protection de la biodiversité te semble-t-elle importante ?

Éducation
Aimerais-tu en apprendre davantage sur la nature ? Si oui, qu'aimerais-tu plus spécifiquement ?
Dans quelle mesure ton parcours scolaire t'aide-t-il à prendre en compte la nature dans tes décisions et tes gestes du quotidien (sur le plan personnel) ?
À la lumière de la définition ci-dessus, quelles conditions favoriseraient la mise en place d'une éducation transformatrice ?

Formation professionnelle et emploi

Dans quelle mesure ta formation ou ton emploi actuel t'aide-t-il à prendre en compte la biodiversité dans tes décisions, tes pratiques ou tes gestes quotidiens (sur le plan professionnel) ?

Selon toi, quelles compétences gagneraient à être davantage développées pour intégrer la biodiversité dans tous les secteurs d'emploi ?

Parmi les énoncés suivants, lesquels décrivent le mieux ta situation par rapport aux métiers liés à la protection de la biodiversité ?

Qu'est-ce qui te motiverait le plus à faire une carrière dans un domaine lié à la protection de la biodiversité ou à en intégrer des notions et des pratiques dans ton domaine ?

Solutions et transformations pour la biodiversité

À quel point es-tu d'accord avec les énoncés suivants ?

Selon toi, est-ce que ces acteurs en font assez pour la nature ? Pour chaque acteur, indiquez votre perception

Quels obstacles t'empêchent d'adopter des choix de consommation plus respectueux de la biodiversité ?

Selon toi, quelle importance devraient avoir les stratégies suivantes pour s'attaquer aux causes de la perte de biodiversité au Québec et au Canada ?

Selon toi, quelles actions les gouvernements devraient-ils prioriser pour mieux protéger la biodiversité dans l'aménagement du territoire, le développement de l'économie et les décisions publiques ?

Gouvernance et participation jeunesse

Quelles mesures faciliteraient le plus ta participation aux décisions gouvernementales qui touchent la biodiversité ou l'aménagement de ton milieu ?

Quel rôle les personnes plus âgées que toi devraient-elles jouer pour soutenir l'engagement des jeunes en faveur de la biodiversité ?

Justice environnementale et équité

Quelles mesures sont les plus importantes pour que la protection de la biodiversité soit juste et équitable, au Québec, au Canada et à l'international ?

Qu'est-ce qui permettrait aux jeunes de se mobiliser ensemble autour d'enjeux liés, comme la justice sociale, la perte de la biodiversité, la justice climatique et environnementale, la décolonisation, l'égalité des genres et la santé ?

Priorités et vision

Quelle est la demande la plus importante que tu souhaiterais adresser aux gouvernements, aux établissements d'enseignement, aux employeurs ou aux organisations pour mieux protéger la biodiversité et soutenir la jeunesse ?

Si tu pouvais changer une chose dans le système d'éducation pour mieux préparer les jeunes à protéger la biodiversité, qu'est-ce que ce serait ?

Imagine le Québec dans 25 ans. À quoi ressemblerait, selon toi, une société qui vit davantage en harmonie avec la nature et qui protège efficacement la biodiversité ?

Retour sur le sondage

En répondant à ce sondage, as-tu appris de nouvelles choses au sujet de la biodiversité ?

Après avoir répondu à ce questionnaire, ton opinion sur les efforts nécessaires pour protéger la biodiversité au Québec et au Canada a-t-elle changé ?

« La biodiversité et la jeunesse ne sont pas des variables d'ajustement dans les prises de décision. Elles doivent être parties intégrantes de ces décisions, et cela à tous les échelons. »



